

MEMBRES DU COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE) - FORMATION OBLIGATOIRE À LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - PLUS DE 300 SALARIÉS

Durée	5 jours	Référence Formation	6-SP-CSE3
--------------	----------------	----------------------------	------------------

Objectifs

Cerner les différentes attributions de la CSSCT

S'initier aux méthodes et procédés à mettre en oeuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

Participer au développement de la prévention des risques dans l'entreprise

Participants

Tout élu au CSE qu'il exerce ou non dans la commission SSCT

Pré-requis

Pas de prérequis spécifique

Moyens pédagogiques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée d'un vidéo projecteur, tableau blanc et paperboard ainsi qu'un ordinateur par participant pour les formations informatiques.

Positionnement préalable oral ou écrit sous forme de tests d'évaluation, feuille de présence signée en demi-journée, évaluation des acquis tout au long de la formation.

En fin de stage : QCM, exercices pratiques ou mises en situation professionnelle, questionnaire de satisfaction, attestation de stage, support de cours remis à chaque participant.

Formateur expert dans son domaine d'intervention

Apports théoriques et exercices pratiques du formateur

Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle des participants

Réflexion de groupe et travail d'échanges avec les participants

Pour les formations à distance : Classe virtuelle organisée principalement avec l'outil ZOOM. Assistance technique et pédagogique : envoi des coordonnées du formateur par mail avant le début de la formation pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours à distance.

PROGRAMME

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

- Santé, sécurité et conditions de travail
- Notions de vocabulaire : dangers, risques, prévention, protection, etc.

Les grandes bases de la prévention

- Acteurs institutionnels
- Acteurs externes : CARSAT, Inspection du travail, services interentreprises de médecine du travail, INRS, organismes qualifiés

- Acteurs internes et IRP
- Modalités de création d'un CSE
- La CSSCT

Les acteurs de la santé et de la sécurité au travail en France et dans l'entreprise

- Aspect réglementaire
- Le fonctionnement
- Rôles et missions
- Les responsabilités et les limites
- Le fonctionnement avec le reste du CSE
- La BDESE, le DUERP, les plans de prévention, le PPSPS, le RASSCT, PAPRIACT, la fiche d'entreprise du service de santé au travail et autres
- documents

Les prérogatives de la CSSCT

- Danger grave et imminent
- Les sources du Code du Travail, le Plan de prévention, etc

Le cadre réglementaire

- La maîtrise des risques
- Les principaux types de risques

L'analyse d'une situation de travail

- Les facteurs potentiels d'accidents
- La visite de sécurité et l'analyse du travail réel par la méthode de l'amélioration continue
- Les moyens d'observations
- Les échanges avec les salariés
- Savoir élaborer des propositions (plan d'action) et argumenter en réunion

La visite Sécurité

- Définitions des accidents du travail (AT) et des maladies professionnelles (MP), des accidents de trajet
- Notion de taux de fréquence et de gravité (TF/TG)
- Les enjeux
- Analyse et résolution des problèmes par la méthode de l'arbre des causes

Les enquêtes et études des accidents du travail

- Les obligations, le C2P



CAP ÉLAN FORMATION

www.capelanformation.fr - Tél : 04.86.01.20.50

Mail : contact@capelanformation.fr

Organisme enregistré sous le N° 76 34 0908834

version 2025